

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 21 mai 2024 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Lac-Saint-Joseph, 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M..Yvan Côté, Maire  
Mme Jocelyne Boivin, Conseillère  
M. Michel Cordeau, conseiller  
M. Claude Tessier, conseiller  
M. Luc Harvey, directeur général & greffier/trésorier

**ABSENCES MOTIVÉES:**

M. Yvan Duval, conseiller  
M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller  
M. Steeve Gauthier, conseiller

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ;
2. Présences et vérification du quorum ;
3. Acceptation de l'ordre du jour ;
4. Période de questions ;
5. Acceptation du procès-verbal de la séance du 15 avril 2024 ;
6. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
7. Certificats de crédits disponibles ;
8. Rapport du service d'urbanisme ;
9. Rapport du directeur général ;
10. Offre de service Entretien JP Boucher ;
11. Tournoi de golf du maire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ;
12. Soumission asphaltage route secteur Chapelle ;
13. Entente relative à la patrouille nautique du Lac St-Joseph – amendement no 2 ;
14. Mandat à M. Patrice Towner de WSP Canada pour travaux routiers 2024 ;
15. Autres sujets ;
16. Levée de la séance.

**1- Ouverture de la séance**

La maire M. Yvan Côté, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

## **2.- Présence et vérification du quorum**

La majorité des membres du Conseil étant présente, le quorum est constaté.

## **3.- Adoption de l'ordre du jour**

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu l'ordre du jour à l'avance et ont pris connaissance du document, M. Côté maire, en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que modifié par le greffier-trésorier.

**CA-24-05-21-01 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour tel que modifié est adopté.**

**ADOPTÉ**

## **4. - Période de questions.**

1. Questionnement concernant les *corps-morts* supplémentaires sur le lac du côté de Fossambault;
2. Questionnement concernant le projet Plage Lac-Saint-Joseph;

## **5.- Adoption du procès-verbal de la séance du 15 avril 2024**

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu le procès-verbal à l'avance et ont pris connaissance du document, M. Côté maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que déposé par le greffier-trésorier.

**CA-24-05-21-02 Sur proposition de Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 15 avril 2024 est adopté.**

**ADOPTÉ**

## **6.- Acceptation des listes et rapports mensuels**

Le greffier-trésorier dépose les rapports mensuels suivants :

- Liste des comptes payés pour le mois d'avril 2024 ;
- Rapport budgétaire pour le mois d'avril 2024.

**CA-24-05-21-03 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois d'avril 2024 sont adoptés tel que soumis.**

**ADOPTÉ**

## **7.- Certificats de crédits disponibles**

Le greffier-trésorier dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de mai 2024.

---

**CA-24-05-21-04 Sur proposition de Claude Tessier faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par le greffier-trésorier et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.**

**ADOPTÉ**

**8.- Rapport du service d'urbanisme**

**CA-24-05-21-05 Sur proposition de Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu de prendre acte du rapport de l'inspecteur municipal ainsi que du service d'urbanisme pour le mois d'avril.**

**ADOPTÉ**

**9.- Rapport du directeur général**

Le directeur général dépose son rapport

**CA-24-05-21-06 Sur proposition de Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, que ce conseil prend acte du rapport du directeur général.**

**ADOPTÉ**

**10. - Offre de service Entretien JP Boucher ;**

CONSIDÉRANT que, Entretien J\_P Boucher Inc. a déposé son offre de service pour divers travaux d'entretiens pour la ville;

CONSIDÉRANT que cette offre est conforme pour les besoins de la Ville;

**CA-24-05-21-07 Sur proposition de Jocelyne Boivin faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu que ce conseil accepte l'offre de service.**

**ADOPTÉ**

**11. – Tournoi de golf du maire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier**

CONSIDÉRANT que le tournoi du maire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est un événement au profit de Gestion Santé;

CONSIDÉRANT que Gestion Santé fait partie des organismes que nous pouvons soutenir;

CONSIDÉRANT que le conseil accepte d'acheter un quatuor au montant de 250\$/pers. et que le directeur général s'occupera de former le quatuor;

**CA-24-05-21-08 Sur proposition de Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu de confirmer achat d'un foursome pour le tournoi de golf du maire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier au montant de 250\$/pers.**

---

## **12. - Soumission asphaltage route secteur Chapelle ;**

CONSIDÉRANT que des travaux d'asphaltage ont été prévus pour 2024 sur le Chemin Thomas-Maher ;

CONSIDÉRANT que la Ville a prévu des budgets pour ce-dit projet ;

CONSIDÉRANT que la Ville a demandé deux (2) soumissions d'entrepreneurs pour effectuer les travaux ;

**CA-24-05-21-09 Sur proposition de Claude Tessier, appuyée à l'unanimité, il est résolu que ce Conseil accepte la soumission de Construction & Pavage Portneuf Inc. pour des travaux de pavage dans le secteur de la Chapelle.**

**ADOPTÉ**

## **13- Entente relative à la patrouille nautique du Lac St-Joseph – amendement no 2 ;**

ATTENDU que les villes de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac et Lac-Saint-Joseph se sont prévaluées des dispositions des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) pour conclure une entente relative à la patrouille nautique du lac Saint-Joseph;

ATTENDU qu'un amendement (numéro 2) a été conclu entre les villes pour que La Ville de Lac-Saint-Joseph assume en 2024 l'organisation, l'opération et l'administration d'un service de patrouille nautique au bénéfice des trois villes;

**CA-24-05-21-10 Sur proposition de Michel Cordeau faite et appuyée à l'unanimité, que le conseil de la Ville de Lac-Saint-Joseph autorise l'amendement numéro 2 de l'entente relative à la patrouille du lac Saint-Joseph avec les villes de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Fossambault-sur-le-Lac. Cet amendement est annexé à la présente résolution pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduit. De plus, le conseil autorise le maire et le greffier à signer ladite entente.**

**ADOPTÉ**

## **14. - Mandat à M. Patrice Towner de WSP Canada pour travaux routiers 2024 ;**

Confirmation du mandat de M. Patrice Towner de WSP Canada pour travaux routier 2024.

**CA-24-05-21-11 Sur proposition de Claude Tessier, appuyée à l'unanimité, il est résolu que ce Conseil donne mandat à M. Patrice Towner de la firme WSP Canada pour la gestion, conception des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de réfection ponctuelle du chemin Thomas-Maher ainsi que chemin d'accès à la descente à embarcations. La tarification des taux horaires est établie en fonction des taux fournies par WSP Canada Inc. avec majoration de 2.5.**

**ADOPTÉ**

---

**15. - Autres sujets**

Aucun autre sujet

**16- Levée de la séance**

La séance est levée

**CA-24-05-21-12 Sur proposition de Jocelyne Boivin, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h10.**

**ADOPTÉ**

---

**Yvan Côté**  
**Maire**

---

**Luc Harvey**  
**Greffier-trésorier**